

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2007

**10X07**

## VERSEMENT ANTICIPE DE SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Le Conseil Municipal est informé que le Centre Social a déposé une demande de versement anticipé d'une part de la subvention concernant l'exercice budgétaire 2007.

Compte tenu de la situation critique du centre et de l'objet qui motive cette demande (règlement des salaires du personnel), il est proposé de verser à ladite association une avance de subvention pour un montant de **10 000 €**.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé,

- AUTORISE le versement anticipé d'une part de la subvention au Centre Social
- FIXE le montant de cette dernière à un total de **10 000 €**.
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

|            |   |    |
|------------|---|----|
| POUR       | : | 32 |
| CONTRE     | : | 0  |
| ABSTENTION | : | 0  |

AINSI FAIT ET DELIBERE